

**Zeitschrift:** Mitteilungen der Schweizerischen Entomologischen Gesellschaft = Bulletin de la Société Entomologique Suisse = Journal of the Swiss Entomological Society

**Herausgeber:** Schweizerische Entomologische Gesellschaft

**Band:** 16 (1934-1936)

**Heft:** 11

**Artikel:** Description de six espèces ou sous-espèces nouvelles de rhopalocères africains

**Autor:** Audeoud, G.E.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-400851>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Description de six espèces ou sous-espèces nouvelles de rhopalocères africains

Par le Dr G. E. AUDEOUD.

M. N. D. RILEY, du British Museum of Natural History, ayant eu l'extrême obligeance d'examiner quelques rhopalocères africains de ma collection que je n'avais pu identifier, y a reconnu quelques espèces ou formes nouvelles ou non encore décrites.

Deux d'entre elles existaient au British Museum; l'une avait déjà sa description toute préparée, mais non publiée, par le Brigadier EVANS; celui-ci a eu l'amabilité de me confier sa description pour être jointe au présent article; M. RILEY a bien voulu faire de même pour la seconde de ces deux espèces.

*Euryphene sophus* F. ssp. *audeoudi* nov. Pl. 7, fig. 2.

Par M. N. D. RILEY (traduction).

Comparés avec *E. sophus* de la Côte d'Or, les deux sexes de cette sous-espèce diffèrent en dessus par une bande pâle subapicale beaucoup plus étroite. Cette bande se termine chez le mâle à la nervure 5 beaucoup plus brusquement que ce n'est le cas pour les exemplaires de l'Afrique occidentale, et présente peu de tendance à s'étendre plus bas vers l'intervalle 4; chez la femelle elle s'arrête brusquement à la nervure 4, ou ne s'étend vers la nervure 3 que rétrécie. Dans aucun des deux sexes la bande n'a plus de la moitié de la largeur moyenne de celle des exemplaires de la côte occidentale. La coloration générale du mâle est normale; mais la femelle est brun très foncé, avec saupoudré vert discret, couleur qu'on ne rencontre pas chez les femelles de la côte occidentale.

A la face inférieure, les tons gris sont beaucoup plus fortement développés que chez les *sophus* de la côte occidentale, et il y a une séparation beaucoup moins tranchée aux ailes antérieures entre la partie basale pâle et les aires marginales interne et externe sombres; cette séparation, telle qu'elle existe ici, suit la ligne de l'angle inférieur de la cellule, et non pas la courbure de la ligne pâle qui court de l'apex vers le milieu du bord interne, en tous cas chez le mâle.

Le mâle holotype et la femelle allotype ont été récoltés par le Dr S. A. NEAVE, le 1—5 déc. 1911, à 1200 m. d'altitude dans la forêt de Bugoma, Unyoro, Ouganda, et sont maintenant au British Museum (Nat. History). Au British Museum encore sont trois mâles pris les 27—28. oct. 1911 dans la forêt de Daro (ou Durro), à 1300 à 1500 m. au S. O. de Torro. Ouganda (S. A. NEAVE); un mâle et une femelle, Afrique orientale, rivière Yale, angle S. de la forêt de Kakumega, 1600 à 1750 m., 21 à 28 mai 1911 (S. A. NEAVE); un mâle, Rau, région de Nandi, Kenya, le 12 déc.

1896 (Dr ANSORGE). Le Dr AUDEOUD possède une femelle, cotype, trouvée par M. PÉLISSIER le 1 janvier 1926 à Fort Portal, Ouganda occidental.

*Chondrolepis cynthia*, sp. nov. Pl. 7, fig. 5.

Par M. W. H. EVANS, 30. I. 1936 (traduction).

Ressemble beaucoup aux espèces déjà décrites de ce genre.

Diffère de *niveicornis* Plötz en ce qu'il a, sur l'aile antérieure, trois taches apicales, réunies sur une ligne. De *leggei* Heron en ce qu'il a les taches de la cellule réunies, la tache de l'intervalle 2 large, et celle de l'intervalle 1 b prononcée. De *telesignata* Btl. en ce que l'aire dorsale de l'aile antérieure est largement blanchâtre en dessous. L'aile inférieure en dessous chez le mâle est ferrugineuse, beaucoup plus pâle chez la femelle, et est croisée de larges bandes sombres comme chez les autres espèces du genre.

Même aire de dispersion que pour *niveicornis*.

Mâle type, British Museum, de la forêt de Bugoi, Kivu occidental, 2600 m. d'altitude. Deux autres mâles et deux femelles au British Museum du Kivu occidental, cours supérieur de la rivière Butahu, et Ruwenzori. Dédiée à Miss Cynthia LONGFIELD, qui a récolté l'espèce au Ruwenzori.

Je fais figurer ici un mâle capturé au Ruwenzori le 3 janvier 1926 par M. PÉLISSIER, un genevois qui chassait alors activement en Afrique, mais dont j'ai perdu dès lors la trace. Cet exemplaire a été déterminé par M. RILEY au British Museum. Je remarque cependant que la tache de l'intervalle 1 b est peu marquée.

*Cymothoe herminia* Smith f. ♀ *dunkeli* nov. Pl. 7, fig. 1.

Par Dr G. E. AUDEOUD.

Ailes antérieures. Partie basale brun noir jusqu'au delà de la cellule, nettement tranchée, un peu concave entre les nervures, formant une petite saillie sur chaque nervure. Aire externe formant un triangle jaune foncé en avant de l'apex, dès la nervure 3, assombrie vers la marge par les taches en V brun foncé de la ligne post-discale, et noires de la ligne subterminale. Traces d'une ligne médiane qui se confond avec le bord externe de l'aire basilaire foncée au bord dorsal de l'aile, et cesse à la nervure 3.

Dessins cellulaires aux deux ailes comme chez les autres femelles du même groupe.

Ailes postérieures brun-noir traversées par une bande oblique de 2 mm. allant de la côte jusqu'à la nervure 1 b; limite interne de cette bande rectiligne, limite externe concave entre les nervures. Une série de taches subapicales noires en triangle, bordées de blanchâtre du côté interne et de taches grisâtres extérieurement.

Dessous. Ailes antérieures: partie basilaire brun chocolat, devenant gris blanchâtre vers la base, bordée extérieurement par une ligne antémédiane plus foncée, très sinuuse; aire externe jaune brunâtre, assombrie de brun-rouge à la marge entre les nervures 2 et 7. Ligne médiane continue dans l'aire extérieure claire, sinuuse et légèrement convexe extérieurement sous la côte, à peu près rectiligne dès la nervure 5, bordant l'aire basilaire sombre dès la nervure 2. Ligne postdiscale de V brunâtres et submarginale de petits triangles noirâtres, internervuraux.

Ailes postérieures: même coloration, en deux aires, qu'aux ailes supérieures. Mais la ligne antémédiane est tout entière située dans l'aire basilaire sombre; elle est très sinuuse; la ligne médiane est rectiligne, et borde l'aire basilaire. Bande oblique blanchâtre comme sur le dessus. Lignes postdiscale et submarginale comme aux ailes antérieures; marge assombrie de brun-rouge sur toute son étendue.

Envergure 70 mm. 1 exemplaire, type, capturé à Lolodorf en novembre 1931 par M. DUNKEL, auquel je dédie cette forme.

*Epitola rileyi*, sp. nov. Pl. 7, fig. 3 et 4.

Par Dr E. G. AUDEOUD.

Cette espèce, très particulière par la forme de ses ailes, se rapproche un peu de *miranda* Stgr.; elle en diffère cependant nettement.

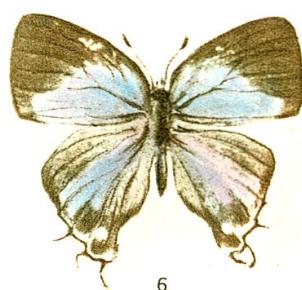
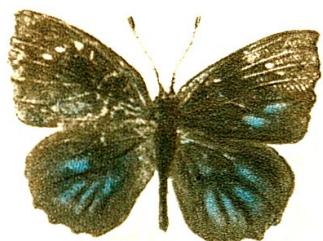
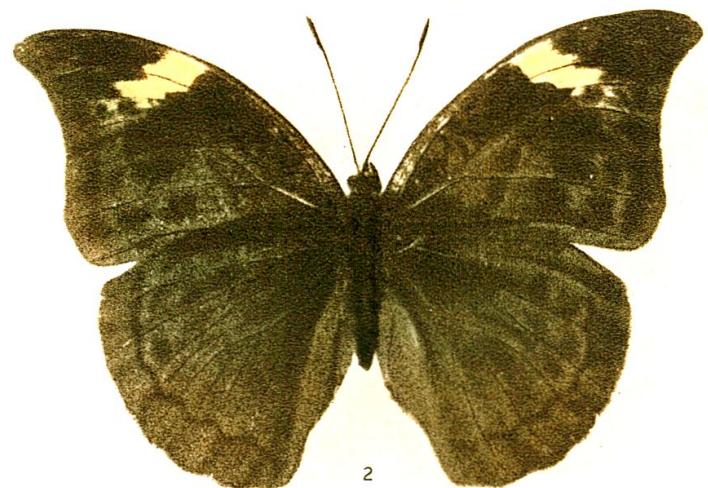
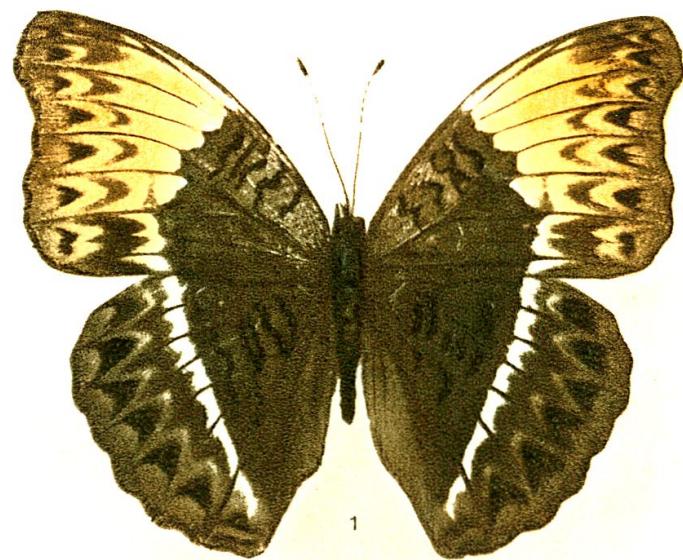
Mâle. Aile supérieure noire, triangulaire, assez pointue à l'apex; bord marginal sinueux, formant une légère saillie arrondie entre les nervures 4 et 5; angle anal presque rectangulaire. Nervures 1 et 12 légèrement renflées à la base. Sur le noir de l'aile se détachent quelques taches d'un bleu sombre légèrement métallique, à savoir: quelques écailles à la base de la cellule, et une petite tache à son extrémité distale; dans l'intervalle 1 b quelques écailles vers la base, et une tache après l'origine de la nervure 2; une tache plus petite dans l'intervalle 2 un peu en dehors de la précédente. Enfin une ligne oblique préapicale de trois taches séparées, blanches cette fois, dans les intervalles 4 à 6; quelques écailles bleues à la périphérie des taches 4 et 5.

Aile inférieure noire, arrondie, nettement dentée sur les nervures sur tout le bord terminal; l'intervalle 1a saupoudré de bleu, les intervalles 1 b, 2, 3, et 4 et la cellule presqu'entièrement bleu foncé, du même bleu qu'on trouve à l'aile supérieure.

Dessous gris-noir chagriné; à l'aile supérieure les taches préapicales moins nettes qu'en dessus. L'intervalle 1 a, une tache dans l'intervalle 2, et lunules marginales 1 b, 2 et 3 gris-blanchâtre. Aile inférieure plutôt plus foncée, chagrinée aussi, sans tache claire. Envergure 32 mm. 1 mâle holotype, récolté à Lolodorf en octobre 1931 par M. DUNKEL.

Ex p l i c a t i o n d e l a P l a n c h e 7:

- 1 *Cymothoe herminia* Smith *forma* ♀ *dunkeli* nov. (AUDEOUD).
- 2 *Euryphene sophus* F. ssp. *audeoudi* nov. ♀ (RILEY).
- 3 *Epitola rileyi* nov. ♀ (AUDEOUD).
- 4 *Epitola rileyi* nov. ♂ (AUDEOUD).
- 5 *Chondrolepis cynthia* nov. (EVANS).
- 6 *Epamera aethria* Karsch (= *mirabilis* Druce) ♀ inédite (AUDEOUD).



Femelle. Ailes un peu plus arrondies et plus larges que chez le mâle. Aile supérieure nettement bombée sur son bord marginal, qui est un peu moins fortement denté que chez le mâle. Couleur gris-noirâtre, plus foncée sur le disque; les trois taches blanches préapicales plus nettes et plus grandes. Quelques écailles bleu-pâle près de la base de l'intervalle 1a suivie dès le naissance de la nervure 2 d'une trainée blanchâtre mal délimitée. Une tache blanche au milieu de l'intervalle 2. Aile inférieure uniformément gris-noirâtre.

Dessous. Aile supérieure gris-noirâtre. Une ligne de taches discales blanches part de l'intervalle 9 sous la côte pour se diriger obliquement vers le bord terminal jusqu'à la nervure 4 et s'incurver de là en dedans et aboutir à une large tache blanche allongée dans l'intervalle 1 a et 1 b; la tache de l'intervalle 3 beaucoup plus petite que les autres. Trois taches blanches submarginales décroissant de taille de l'intervalle 3 à 1 b. Aile inférieure gris-noir avec une bande médiane noire irrégulière de la côte jusqu'au dessous de la nervure 1 b, et une bande noire ondulée submarginale bordée de blanchâtre à l'intérieur. Envergure 33 mm.

1 femelle allotype récoltée à Lolodorf par M. DUNKEL en octobre 1931.

Dédié à M. N. D. RILEY en reconnaissance de sa très grande obligeance.

*Epameria aethria* Karsch = *mirabilis* Druce, femelle. Pl. 7, fig. 6.

Par Dr G. E. AUDEOUD.

C'est du moins à cette espèce que semble bien appartenir cette femelle, qui n'a pas encore été décrite.

Le champ bleu, moins métallique que celui du mâle, a sur l'aile supérieure à peu près la même étendue. Il occupe environ les  $\frac{2}{3}$  de la cellule, coupé à peu près horizontalement à sa partie supérieure; il couvre juste la partie basilaire de l'intervalle 3, coupe obliquement l'intervalle 2 à 2 mm. environ de son origine, occupe une grande partie de l'aire postérieure de l'aile, ne laissant en noir qu'une bordure marginale de 2 mm. à peu près.

A l'aile inférieure, le champ bleu s'étend entre les nervures 1 b et 5; aire costale et extrémité des intervalles 2 et 3 noirs; dans l'intervalle 2 cette extrémité noire est partagée par une ligne blanche. Une fine ligne blanche submarginale court de la nervure 4 par l'angle anal jusqu'au milieu du bord postérieur. Le lobe anal porte une tache vert-brillant pas très apparente, bordée à l'intérieur d'une tache orangée.

Dessous. Aile supérieure: pas de trait oblique à l'extrémité de la cellule. Bord postérieur entièrement blanc, sans la teinte bleue du mâle; à part cela comme chez le mâle. Aile inférieure comme chez le mâle..

1 femelle, allotype, datée de Kribi, 1926.